

DEPARTEMENT  
DU CHER

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Nombre de Conseillers  
Afférents au Conseil : 15  
Présents : 9  
Votants : 13Date de la convocation :  
09 septembre 2020Date d'affichage :  
09 septembre 2020

**Présents** Mme Marina DUPUY, Maire, Mmes Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Katia DUSSAPIN,

MM Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, Jean-Michel CAREL, Julien JOURDAINE.

**Excusés avec pouvoir** : M. Stéphane PETIT pouvoir à Mme Marina DUPUY, M. Jérôme SIBOULET pouvoir à M. Philippe ANDRIAU, Mme Caroline LALEVEE LESAGE pouvoir à Mme Mireille CHARBY et Mme Christelle JOIE pouvoir à Mme Katia DUSSAPIN

**Absents** : Mme Annick MARTINAT et Monsieur William TAILLANDIER

**Secrétaire de séance** : Mme Mireille CHARBY

**DELIBERATION N° 2020-48****- OBJET : Instauration d'un plan d'alignement**

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan Local d'Urbanisme Intercommunal menée par la communauté de communes Arnon Boischaux Cher, le département du Cher est associé, conformément à l'article L.123-6 du code de l'environnement, à l'enquête publique afin de recueillir les avis des personnes concernées.

Le code de la voirie routière précise en son article L.131-6 : « *les plans d'alignement des routes départementales, situées en agglomération, sont soumis pour avis au conseil municipal en application du 1° de l'article L.121-28 du code des communes.* »

Où l'exposé du maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide d'abroger en partie le plan d'alignement, en date du 13/01/1866 de la route départementale 3 pour :

- Maison frappée du PR 50+755 au PR 50 + 765 à Droite ;
- Largeur trottoirs insuffisantes du PR 50 + 772 au PR 50 + 890 à Gauche – à Droite trottoir refait en 2019 ;
- Largeur du trottoir insuffisante au PR 48+543 à Droite ;
- Maison frappée du PR 50+145 au PR50+162 à Gauche.

- Donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,  
Vallenay, le 16 septembre 2020  
Le Maire,  
Marina DUPUY

